



Département des Bouches-du-Rhône
Métropole Aix-Marseille-Provence

VENELLES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2026

AM/PS/AD/SCM

(Séance tenue dans les conditions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Introduction

Cette séance du conseil municipal a débuté par les formalités habituelles, suivies d'une série de désignations de représentants de la commune au sein de diverses instances. Les discussions ont ensuite porté sur des projets d'urbanisme, la gestion des déchets, et ont abouti à l'adoption du budget primitif pour 2026 et au maintien des taux de fiscalité. Une part importante de la réunion a été consacrée à la sollicitation de nombreuses aides financières pour des projets variés, allant de la sécurité à la transition énergétique et à la culture. La séance s'est conclue par des délibérations sur les ressources humaines et des sujets relatifs à la vie associative et locale.

Participants et intervenants :

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, VIRGINIE GINET (*Hors délibération D2026-71*), ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY (*Hors délibération D2026-72*), JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHER, JOËL BOUC.

POUVOIRS : DAVID FERNANDEZ A DAVID THUILLIER (*Hors délibération D2026-84*), JEAN-CLAUDE CHIARINI A FRANCOISE WELLER, CHARLOTTE GALMICHE A MARIE SEDANO.

Ouverture de séance et formalités :

Monsieur le Maire :

- Procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint, déclarant la séance ouverte.
- Propose et fait approuver la désignation de Thibault Demaria comme secrétaire de séance.
- Informe le conseil de l'élection de Nicolas Isnard à la présidence de la métropole et de la mise en place du nouvel exécutif.
- Fait approuver le procès-verbal de la séance du 31 mars.

Désignation des représentants de la commune

N° D2026-51 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE POUR LA COMMUNE.

David Fernandez est désigné correspondant défense.

N° D2026-52 SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT DU PAYS D'AIX TERRITOIRES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE, DE L'ASSEMBLEE SPECIALE ET DU COMITE DE PILOTAGE

Françoise Weller est désignée pour représenter la commune au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) du pays d'Aix.

N° D2026-53 SOCIETE ANONYME « FAMILLE ET PROVENCE » - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSEMBLEE GENERALE ET DE SES REPRESENTANTS TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Les représentants pour la société Famille et Provence sont désignés : **Arnaud Mercier** à l'Assemblée générale, **Valérie Busso comme titulaire** à la commission d'attribution des logements et **Arnaud Mercier comme suppléant**.

N° D2026-54 DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A L'AGENCE D'URBANISME DU PAYS D'AIX-DURANCE (AUPA)

Marie Sedano est désignée représentante à l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA).

N°D2026-55 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIERES DES BOUCHES-DU-RHONE

Arnaud Mercier (titulaire) et Alain Solazzi (suppléant) sont désignés pour l'association des communes forestières

N° D2026-56 DESIGNATION DU « CORRESPONDANT CNAS ».

Dominique Allibert est désignée comme déléguée locale au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

TOUTES ADOPTEES A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PIERRE PHILIPPE, VALERIE BUSO,

NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN,

2 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHER, JOËL BOUC

N° D2026-57 DENOMINATION DU TERRAIN DE BASKET EXTERIEUR : « CLAUDE ARTIGUE »

Afin de témoigner le respect de la commune pour Claude ARTIGUE, figure historique du Venelles Basket Club (VBC), dont il a été l'un des fondateurs et qu'il a présidé pendant plus de 20 ans, la municipalité souhaite que son nom soit donné à un site de la commune, en l'occurrence le terrain de basket extérieur situé sur le parc des sports Maurice Daugé.

Monsieur le Maire :

- Souligne que la dénomination du terrain fait suite à des échanges avec le club de basket, à l'origine de la demande.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-58 AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER DES AUTORISATIONS D'URBANISME SUR LES PARCELLES CADASTREES SECTION AH N°304, 308 ET 309

Mme. Sedano :

Présente le projet de lotissement dans le secteur Reille-Grandes-Vignes-Castellas, demandant l'autorisation pour le maire de déposer un permis d'aménager pour créer environ 7 lots, dont un pour du logement social.

Mme Sedano :

- Clarifie pour Joël Bouc la localisation des parcelles sur le plan, peu lisible, et précise qu'elles sont issues de la division d'une parcelle plus grande.
- Précise à Annie Mouthier qui demande des détails sur la nature des lots du futur lotissement que le projet comprend 6 lots pour des maisons individuelles et un lot pour 4 logements sociaux, mais que les détails ne sont pas encore définis.

Monsieur le Maire ajoute que le projet de lotissement fera l'objet d'une concertation avec les habitants.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 VOIX CONTRE : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

N° D2026-59 AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE 13 POUR LE MAINTIEN DU DISPOSITIF « OPERATION FAÇADES »

Mme. Sedano :

- Explique la nécessité de signer une convention avec le CAUE 13 pour maintenir l'"Opération Façade", car le dispositif est temporairement suspendu par l'organisme faute de financement. La commune participera à hauteur de 2000€.

Mme. Mouthier :

- S'interroge sur la logique de signer une convention pour un dispositif annoncé comme suspendu.
- S'enquiert s'il y a d'autres dossiers de ravalement de façade en cours d'instruction.

Monsieur le Maire :

- Confirme que la commune finance justement le CAUE pour maintenir l'opération façade qui sans cela serait suspendue, soulignant que les communes sont, depuis quelques années, de plus en plus sollicitées financièrement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-60 à D2026-62 : AUTORISATIONS DONNEES AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE AVEC L'AUPA ET LE CAUE13 POUR L'ELABORATION ET LE SUIVI D'UNE « CHARTE HABITAT ET CONSTRUCTION » AINSI QUE LES DEUX CONVENTIONS SUBSEQUENTES AVEC CHACUN DES DEUX ORGANISMES

Mme Sedano :

- Présente la mise en place d'une charte "Habitat et Construction" via une convention tripartite avec l'AUPA et le CAUE 13 pour améliorer la qualité des projets de logement.
- Détaille les conventions bilatérales avec le CAUE 13 et l'AUPA pour l'élaboration et le suivi de cette charte, incluant les modalités financières.

Mme. Mouthier :

- Demande ce que couvre les "vacations" dans le cadre de la convention avec le CAUE 13 et le nombre d'opérations prévues.

Monsieur le Maire :

- Précise que ces éléments sont inclus dans l'annexe du document que le contenu des vacations dépend des opérations et qu'il est prévu de leur confier cinq opérations.
- Explique ensuite la répartition des rôles entre le CAUE (accompagnement opérationnel et participation à l'élaboration de la charte) et l'AUPA (rédaction de la charte de construction en elle-même).

ADOPTÉES TOUTES LES TROIS A L'UNANIMITE

N° D2026-63 RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS METROPOLITAINS

M. Stéphane Poulain :

- Présente le rapport annuel 2024 sur la gestion des déchets, notant que 71% des déchets de la métropole ont été valorisés.
- Indique que Venelles a produit 3015 tonnes de déchets en 2024, soit une baisse de 17,8%, et que les déchets recyclables ont augmenté de 5%.
- Annonce travailler avec le Service développement durable sur une solution pour mieux recycler les cartons, qui représentent un volume important.

Monsieur le Maire :

- Confirme la baisse des déchets et l'augmentation du recyclage.
- Souligne que le principal problème n'est pas le traitement mais la collecte, notamment les cartons non pliés laissés au pied des conteneurs.
- Rappelle les nombreux exutoires disponibles (déchèterie, ressourcerie) et annonce un passage à la répression via la vidéosurveillance pour lutter contre les dépôts sauvages.
- Mentionne que la police municipale effectue d'abord une phase de sensibilisation avant de verbaliser.

M. Bouc suggère de sensibiliser les habitants à plier leurs cartons pour optimiser le remplissage des conteneurs.

M. Conrad rappelle qu'une campagne de sensibilisation a déjà été menée par la métropole en 2022 lors de l'extension des consignes de tri.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CETTE PRESENTATION.

Finances, budget et fiscalité

N° D2026-64 PROLONGATION DES FONDS DE CONCOURS PREVU PAR LE CONTRAT COMMUNAUTAIRE PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT (CCPD)

M. Thuillier présente la délibération prolongeant le dispositif de fonds de concours (CCPD) avec la métropole.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-65 REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL (BP) 2025 ET DU BUDGET ANNEXE (BA) 2025 DE PRODUCTION D'ENERGIE AU BP 2026

M. Thuillier détaille la reprise anticipée des résultats 2025 du budget principal et du budget annexe de production d'énergie, qui est désormais intégré au budget principal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-66 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026

M. Thuillier expose le budget primitif 2026, qui s'équilibre à 30,2 millions d'euros, en soulignant la stabilité des charges de personnel et les principaux investissements prévus dans les nouvelles Autorisations de Programme (Mobilité, Bien Vivre, Nature, Énergie).

Mme Mouthier :

- S'interroge sur la stabilité des charges de personnel malgré les augmentations réglementaires.
- Questionne la baisse des subventions perçues et l'augmentation des produits de gestion courante.

Monsieur le Maire :

- Explique que la stabilité des charges de personnel est due aux départs à la retraite compensant les hausses et à un effort global de maîtrise des coûts.
- Précise que la baisse des subventions perçues est liée à la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État.
- Justifie l'augmentation des produits de gestion par les loyers perçus et un mouvement d'écriture comptable.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 VOIX CONTRE : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

N° D2026-67 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2026

M. Thuillier présente la proposition faite du maintien des taux de la fiscalité directe locale pour 2026, identiques à ceux de 2025.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

N° D2026-68 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS - EXERCICE 2026

M. Rouby présente le rapport sur l'attribution des subventions 2026, avec un montant de 445 000 € pour la subvention d'équilibre versée au CCAS. Les subventions aux associations s'élèvent à 299 681 € en fonctionnement et 7 858 € en investissement.

Mme Mouthier :

- Déploie l'absence de commissions pour l'attribution des subventions aux associations, qui crée un manque d'informations pour se prononcer.
- Demande quelles associations ont vu leur demande de subvention refusée.

Monsieur le Maire reconnaît qu'une commission sur les subventions aurait pu être tenue mais que les dossiers étaient tenus à disposition des conseillers municipaux et qu'ils en avaient été informés. Il rappelle que les montants sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre.

M. Rouby cite une association et précise que les associations qui n'ont pas reçu de subvention sont les mêmes que l'année précédente.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE

CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

Demandes de subventions et cofinancements

N° D2026-69 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE 2026 – SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITE.

M. Conrad présente une demande d'aide de 385 euros au département pour l'achat de 20 pièges à frelons asiatiques, dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité.

Mme Mouthier s'interroge sur la nécessité d'acheter 20 nouveaux pièges à frelons alors que 20 avaient déjà été commandés l'année précédente.

Mme Weller explique que l'achat de pièges est une mesure d'anticipation pour être prêt à intervenir sur les espaces publics et privés, et qu'il s'agit de saisir une opportunité de financement.

Monsieur le Maire Souligne que la commune cherche à obtenir toutes les subventions possibles, même pour de petits montants.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-70 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX EQUIPEMENTS POUR LA SECURITE PUBLIQUE : REMPLACEMENT DE CAMERAS DE VIDEOPROTECTION.

N° D2026-72 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES

N° D2026-73 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE LES DECHARGES SAUVAGES.

M. Thuillier :

- Expose une demande de subvention au Département pour le remplacement de 5 caméras de vidéoprotection obsolètes (D2026-70).

- Présente la demande de subvention auprès de la Région pour l'acquisition de trois pièges photographiques afin de lutter contre les dépôts sauvages (D2026-72).
- Expose la demande d'aide à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'achat d'une caméra de vidéoprotection dédiée à la surveillance des points d'apport volontaire (D2026-73).

TOUTES ADOPTEES A LA MAJORITE

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 VOIX CONTRE : ANNIE MOUTHER, JOËL BOUC

N° D2026-71 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX FORCES DE SECURITE

M. Thuillier :

- Détaille une demande d'aide à la Région pour l'acquisition de 5 gilets pare-balles pour la police municipale et le remplacement de 5 caméras de vidéoprotection de plus de cinq ans.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

N° D2026-74 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE PLAN SOLAIRE – SOLAIRE READY- ET SUD PV PLUS, INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN AUTO-CONSUMMATION COLLECTIVE SUR LE POLE CULTUREL

Mme Iacoviello :

- Présente le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le pôle culturel pour de l'autoconsommation collective et les demandes de subvention associées auprès de la région.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

N° D2026-75 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) 2026 : CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE ET SES 27 LOGEMENTS : PHASE 2

M. Pierre :

Détaille la demande de subvention auprès de l'État (DETR 2026) pour la deuxième phase des travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-76 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AIDE A L'EMBELLEMENT DES FAÇADES ET PAYSAGES DE PROVENCE »

Monsieur le Maire :

- Présente la demande de subvention auprès du Département à hauteur de 70% de la subvention communale versée dans le cadre d'un projet de rénovation de façade dans le cadre de l'"Opération Façades".

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-77 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Mme Hénon :

- Présente la demande de subvention auprès du Département, chef de file de l'action sociale et de la protection de l'enfance, pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-78 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX FESTIVALS MANIFESTATIONS : MUSIQUE, THEATRE, ARTS DU MOUVEMENT, ARTS VISUELS

N° D2026-79 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDE AUX COMMUNES - AIDE AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES COMMUNES

Mme Weller :

- Présente une première demande de subvention à la Région pour soutenir le festival "Street Nécessaire" et le parcours de Street Art.
- Expose la demande d'aide au Département pour soutenir la saison culturelle dédiée au jeune public.

M. Bouc :

S'enquiert de la programmation du festival de Street art et de la saison culturelle. Il suggère d'y intégrer la culture provençale.

Mme Weller :

- Rappelle que tous ceux qui peuvent et souhaitent répondre à l'appel à projet peuvent contacter la commune et remplir le dossier pour que leur demande soit examinée, notamment au regard du cahier des charges.

Monsieur le Maire invite M. Bouc à se rapprocher de Mme Weller pour échanger sur ces points.

ADOPTÉES A L'UNANIMITE

Ressources humaines et affaires générales

N° D2026-80 DEPLACEMENTS ACCOMPLIS PAR LES ELUS DE LA VILLE DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS – MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Monsieur le Maire :

Présente la délibération encadrant les modalités de prise en charge des frais de déplacement des élus dans le cadre de leur mandat, proposant un remboursement aux frais réels pour certaines missions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-81 DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENTS INDISPONIBLES

N° D2026-82 DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Mme Allibert :

- Expose la délibération-cadre autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles (ex: maladie).
- Présente la délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité, notamment pour la période estivale.

Mme Mouthier : demande des précisions sur les cas d'absences justifiant un remplacement et s'interroge sur l'absence d'entretien de recrutement pour les contrats de moins de six mois.

Mme Allibert précise qu'il s'agit des cas classiques d'absence comme les maladies, les congés maternité ou autre. Elle précise que les agents contractuels pour des missions de remplacement de moins de six mois sont choisis parmi un pool de personnes s'étant fait connaître auprès de la collectivité.

ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

N° D2026-83 SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF 13 AU TITRE DU FONDS DE MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS (FME)

Mme Hénon détaille les trois conventions à signer avec la CAF pour obtenir des aides à la modernisation dans le cadre de trois projets distincts dans les structures d'accueil de la petite enfance : Les Petits Loups, Les Calinous et Les Mini-Pouss.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-84 EXONERATION EXCEPTIONNELLE DE REDEVANCE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMITES COMMUNAUX DES FEUX ET FORETS EN VUE DE L'ORGANISATION DE SON ASSEMBLEE GENERALE DANS LA SALLE BAKER DE L'ÉTINCELLE

M. Rouby expose la demande de l'association départementale des comités communaux feux de forêt (ADCCFF 13) pour une exonération de redevance afin d'organiser son assemblée générale à l'Étincelle.

Monsieur le Maire : se réjouit d'accueillir l'assemblée générale de l'ADCCFF 13, un événement important pour honorer les bénévoles.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire lève la séance.

L'intégralité de échanges à retrouver sur l'enregistrement audio de la séance du Conseil municipal, via le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

https://venelles.fr/votre-mairie/le-conseil-municipal/#Seances_CM

Arnaud MERCIER

Maire de Venelles

Conseiller départemental
des Bouches-du-Rhône

Conseiller métropolitain



Thibault DEMARIA

Secrétaire de séance

Conseiller municipal délégué
au numérique,

à la relation usager

Et au pilotage de la donnée